

## Validité d'un testament rédigé dans un contexte de maladie

## Par huberte29, le 27/07/2015 à 15:32

quel délai pour contester un testament qui a été rédigé entre deux séjours psychiatriques (entre septembre 2002 et décembre 2002)?

il s'agit d'une tante veuve et sans enfant dont le passé médical témoigne d'un problème de santé psychiatrique et qui par le passé a rédigé plusieurs testaments chaque fois annulé suite à un épisode de santé.

Par serge74, le 27/07/2015 à 16:13

5 ans à partir du décès.